



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 14

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation d'une pétition :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (C. Conley-Strange, W. J. Millar, D. Geisler et autres)

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 20) — *Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Act*;  
(M<sup>me</sup> la ministre MCGIFFORD)

(N° 26) — *Loi sur les comptables en management accrédités/The Certified Management Accountants Act*;  
(M. le ministre SELINGER)

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*.  
(M. LAMOUREUX)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> TAILLIEU, M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK ainsi que MM. EICHLER, JENNISSON et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de ne pas procéder, le jeudi 4 mars 2004, à l'examen des affaires émanant des députés.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 18 — *Loi visant à faciliter la perception des paiements alimentaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Improved Enforcement of Support Payments (Various Acts Amended) Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. DERKACH, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 14 — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de M. FAURSCHOU, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 14.

(Document parlementaire n° 22)

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs de la police concernant les conducteurs dangereux et modifications diverses)/The Highway Traffic Amendment Act (Police Powers Respecting Unsafe Drivers and Miscellaneous Amendments)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

---

**Mercredi 3 mars 2004**

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (refus de versement de prestations aux contrevenants)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Denial of Benefits for Offenders)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. HAWRANIK, TWEED, GOERTZEN, EICHLER, SCHULER, FAURSCHOU et LAMOUREUX interviennent. M. DERKACH exerce son droit de parole jusqu'à 17 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke